LETTRE DE BRUXELLES

Un nouveau parti ?

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 7 JANVIER 1938.

Nous avons signalé la publication d'une nouvelle revue politique, accessible aux catholiques, aux libéraux et aux socialistes et dont le but est de grouper, en une sorte de nouveau parti, les hommes appartenant aux trois grands mouvements politiques. Le Rexisme avait déjà tenté cette œuvre. M. van Zeeland s'y était essayé. Ils n'avaient pas réussi.

Même, le gouvernement Janson constitue à ce sujet, un recul évident, puisque, malgré la volonté de son chef et de ses membres, il a dû renoncer à l'étiquette « union nationale » pour prendre celle de « ministère tripartite », qui marque ainsi la continuité de la vie des partis.

La nouvelle revue a été préfacée avec plaisir par M. Spaak. Elle est sympathique à M. de Man, dont elle admet, d'ailleurs, le socialisme national. Nous avons signalé tout cela, il y a huit jours. Quelle a été la réaction dans le pays? Du côté libéral silence complet. On ignore le nouveau mouvement. Ni critique, ni approbation. Cette attitude signifie clairement que, pour le parti libéral, l'innovation est sans intérêt.

Du côté catholique, expectative. On étudie et on expose la question avec objectivité. On en souligne les côtés intéressants et les points répréhensibles. « Nous restons à notre fenêtre » déclare M. Demarteau, un des journalistes catholiques les plus qualifiés de Belgique.

Les catholiques ont, d'ailleurs, la lettre des évêques de Noël 1936, pour se guider.

Chez certains socialistes, au contraire, c'est l'opposition ouverte. La lutte reprend contre MM. de Man et Spaak. « Nous en avons assez, leur dit-on en substance, du socialisme national ». La « Wallonie socialiste » écrit sans hésiter: « Que ceux qui en ont leur compte d'être des socialistes tout court, et qui ont peur de prendre les responsabilités que cela implique, pour la défense des intérêts de la classe ouvrière et sa victoire définitive, nous débarrassent de leur présence et ce sera tant mieux pour le parti. »

« Le Peuple » plus diplomate, affirme: « Quand on se sera expliqué, chacun fera, comme par le passé, le sacrifice de ses préférences pour collaborer à l'effort commun. »

S.

Pour l'érection d'un monument à Mgr Paul Six

En pleine tourmente sociale, le 27 juin 1936, disparaissait l'un des meilleurs précurseurs du mouvement social chrétien Mgr Paul Six, le « premier missionnaire du travail ».

Avec la haute approbation de S.E. le cardinal Liénart et sous sa présidence d'honneur, un comité s'est formé, comprenant les principaux représentants des organisations sociales et ouvrières chrétiennes, en vue d'ouvrir une souscription destinée à l'érection d'un monument à Mgr Six, à Hellemmes.

Une première souscription populaire à un franc a été lancée au moyen de listes distribuées aux militants des diverses organisations. Par ailleurs, d'éminentes personnalités et de nombreux amis de Mgr Six ont tenu à souscrire directement.

Le comité nous prie de publier une première liste de ces deux souscriptions et il remercie vivement tous ceux qui y ont pris part.

LES SOUSCRIPTIONS PERSONNELLES

S. E. le Cardinal Liénart, 1.000 fr.

MM. Félix Six (Roubaix), 1.000 frs; abbé Jean Tack, curé d'Hellemmes-Lille, 500 frs; paroisse de Bourghelles, 435 frs; H. Claves (Hellemmes), 200 frs; chanoine Malaquin (Tourcoing), 100 frs; chanoine Leclercq (Lille), 100 frs; Eugène Duthoit (Lille), 100 frs; chanoine Lenembre (Lille), 100 frs; Jules Zirnheld (Paris), 100 frs; Léon Vieillefon (Hellemmes), 100 frs; Paul Clermont (Hellemmes), 100 frs; Charlemagne Broutin (Lille), 100 frs; chanoine Tiberghien de Pinchevillé (Paris), 100 frs, et plusieurs souscripteurs de moins de cent francs.

Total de la première liste: 4.475 frs.

Adresser les souscriptions personnelles au trésorier du Comité: M. Léon Vieillefon, Lille C.-C. 392-66.

SOUSCRIPTION POPULAIRE A UN FRANC

Secteur d'Armentières-Houplines: 258 frs.
Secteur de Lille et environs: 626 frs.
Secteur de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos et environs: 352 fr. 50, soit pour la souscription populaire 1.264 fr. 50, ce qui fait un total à ce jour de 5.739 fr. 50.

Avis important. — Prière de faire parvenir les listes en cours au siège des diverses organisations sociales par lesquelles elles ont été remises aux collecteurs.

Un mineur est tué sous un éboulement aux mines de Béthune

M. Praxille Vermeulen, 33 ans, mineur à la fosse n° 11 des Mines de Béthune à Grenay, travaillait au déboisage d'une taille quand il a été soudainement pris sous un éboulement. Quand on parvint à le dégager, il avait succombé à l'asphyxie.

LE PRIX DE L'ESSENCE

Paris, 7 janvier. — Les nouveaux droits sur l'essence qui entreront en vigueur dès samedi n'auront pas de répercussion directe sur le prix de vente des carburants tourisme. En effet, pour ces carburants, l'élévation des taxes se trouve entièrement compensée par la baisse du pétrole brut qui s'est produite récemment sur les marchés mondiaux.

Seule l'essence de la catégorie poids lourd, dans laquelle entre une assez forte proportion d'alcool, subira une augmentation due à la fois à l'insuffisance de la production éthylique et à l'accroissement de la demande.

La hausse de l'essence poids lourd aura pour résultat la diminution de l'écart existant entre le prix de vente de ce carburant et celui de l'essence tourisme. La différence qui était avant le relèvement des droits de 0 fr. 68 par bidon de 5 litres ne sera plus que de 0,23.

— L'épidémie de paralysie infantile qui sévit dans l'Etat de Victoria (Australie) a frappé 1.500 enfants. Le nombre des décès est de 82.

— Trois exécutions capitales pour haute trahison ont eu lieu vendredi à Berlin.

— Un soldat allemand fait prisonnier par les Russes en 1914 et déporté en Sibérie, qui n'avait pu rentrer chez lui, faute de ressources, a pu enfin, bien que dépouillé à la frontière de tout ce qu'il possédait, parvenir jusqu'à sa ville natale, Warnsdorf.

— Un inconnu a frappé avenue d'Orléans, à Paris, d'un coup de couteau dans la région du cœur M. Samuel Peckett, écrivain irlandais. Celui-ci a été admis à l'hôpital Broussais dans un état très grave.

— Dans un faubourg de Prague, un tramway a déraillé et s'est brisé contre un pylône électrique. Il y a deux morts et cinquante-trois blessés.

Le Conseil municipal de Roubaix vote le budget de 1938

Il s'établit à 61 millions 490.234 fr., accusant un déficit de plus de 5 millions et demi...

...qui sera couvert par 150 centimes additionnels nouveaux

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir dans la salle des délibérations de la Mairie sous la présidence de M. Jean Lebas, ministre des P. T. T., député du Nord, maire de Roubaix.

Vingt-sept conseillers étaient présents et M. Delbart fut nommé secrétaire de séance.

Parmi les questions à l'ordre du jour figurait notamment le projet primitif du budget 1938.

Selon la coutume, M. J. Lebas laisse la parole à son premier adjoint, M. Debrabandere, qui expose le projet de budget.

Voici un résumé de ce projet, qui se solde par un déficit: ce déficit se présente sous un double aspect: diminutions des recettes, augmentation des dépenses.

Les ressources normales sont en effet limitées et nous constatons un fléchissement important de celles à provenir des fonds communs (237.333 frs).

Les moins-values sur les taxes existantes sont de 136.800 frs.

La subvention de la Chambre de commerce pour le service télégraphique de nuit a été réduite de 4.790 frs.

Signalons aussi la suppression des ressources à provenir de l'exploitation des tramways de la Cie de Roubaix-Tourcoing (190.000 frs) et la suppression de la subvention directe de l'Etat (400.000 frs) pour l'assistance obligatoire aux vieillards.

Les recettes extraordinaires se trouvent ainsi réduites de 392.836 frs, la Ville n'ayant plus à encaisser qu'une somme de 25.279 frs 01, se rapportant à l'amortissement et aux intérêts des derniers titres décennaux reçus en paiement des dommages de guerre venant à échéance en 1938.

Elle a d'autre part à supporter des dépenses accrues dues à la hausse des prix des fournitures et des frais généraux de chauffage et d'éclairage, des dépenses nouvelles de personnel et d'assistance.

Les dépenses supplémentaires du personnel, consécutives à la sentence arbitrale rendue le 21 octobre dernier, se chiffrent à la somme de 2.366.670 frs, à laquelle il y a lieu d'ajouter une prévision de 186.000 frs en vue d'améliorer la situation des retraités, soit au total 2.552.670 frs.

La section des emprunts comporte un supplément de 450.000 frs pour les annuités des emprunts contractés pour la reconstruction du groupe scolaire « Ernest-Renan » (1.300.000 et 864.360 frs) et celui de 4.980.000 frs pour grands travaux de lutte contre le chômage.

Les frais d'exploitation du service des eaux sont supérieurs de 1.162.000 frs, dont 437.000 frs pour le personnel.

Les dépenses d'éclairage des rues et de chauffage des bâtiments communaux sont majorées de 339.000 frs.

La subvention à la Caisse des écoles est augmentée de 270.000 frs, celle au Bureau de bienfaisance de 479.000 frs, celle des hospices de 400.000 frs, celle des services d'assistance de [illegible] frs, etc.

Toutes ces diminutions de recettes et augmentations de dépenses forment un total d'environ 9.125.000 frs, qui se trouve ramené à 8.775.500 frs par la réduction de 194.500 frs de la subvention de la ville aux Caisses syndicales de chômage et la suppression de 55.500 frs de frais généraux divers.

En revanche, la valeur du centime additionnel passe de 26.223,31 à 27.041,81 par suite de l'accroissement des principaux fictifs des contributions foncière et mobilière, ce qui apporte un allègement total de 329.759 frs.

L'application du même décret en ce qui concerne la taxe sur le revenu net des propriétés bâties procure une ressource supplémentaire de 175.000 frs.

Les nouveaux tarifs de l'établissement de bains et le produit des distributions d'eau feront constater un supplément de 1.225.000 francs.

La bonification d'intérêts que la ville a obtenue de la Caisse de crédit aux départements et communes, est inscrite au budget pour 97.187 frs.

D'autres recettes diverses accusent des plus-values se chiffrant à 145.000 frs.

L'application du décret-loi du 30 juillet 1937, portant création d'une taxe sur la valeur vénale des propriétés non bâties et du décret-loi du 31 août 1937, relevant le taux maximum de la taxe sur la valeur locative des locaux servant à l'exercice d'une profession assure une recette supplémentaire de 1.056.000 frs.

Ces différentes opérations ont pour effet de ramener le déficit du budget à 5.550.000 francs.

Pour le combler, le Conseil renonce à l'emprunt, qui présente des conséquences trop onéreuses pour les finances municipales et décide de le combler par le vote de 150 centimes additionnels nouveaux.

Le nombre des centimes additionnels ainsi majoré se trouve porté à 565, y compris les huit centimes de la patente et les cinq centimes au principal des contributions foncière et mobilière.

Ainsi établi, le budget se balance en recettes et en dépenses à la somme de 61.490.234 frs 51.

Le Conseil municipal approuve ce projet à l'unanimité.

Les budgets primitifs du Bureau de bienfaisance, du Service des eaux et de la Commission intercommunale des eaux sont ainsi approuvés.

Après quoi, on vote pour désigner les commissions municipales permanentes.

Sont nommés: 1re commission: MM. Vandewiere Pierre et Eugène Steenhaut.

2e commission: Georges Clément.

4e commission: Charles Mangin et Georges Clément.

5e commission: Laurent Meirhaeghe.

6e commission: Séraphin Verdonck.

Commissions spéciales

Office public municipal d'habitations à bon marché: M. Edmond Delbart.

Office départemental des pupilles de la Nation (section cantonale de Roubaix-Est): M. Fleuris Vanherpe.

Le sou de poche des vieillards des hospices est porté à 0 fr. 50

Après avoir pris connaissance d'une lettre de remerciement émanant de la Société de géographie, laquelle a été autorisée à siéger dans la salle Pierre-Destombes du Conservatoire, le Conseil décide que le « sou de poche » des vieillards des hospices sera porté à 0 frs 50, à condition que les ressources annuelles de l'intéressé ne dépassent pas 400 frs.

Le Conseil délibère ensuite sur les avantages accordés aux chômeurs acceptant un emploi dans une localité située à plus de 25 kms de leur lieu de résidence et y apporte quelques modifications de détail au règlement.

On décide aussi un avenant aux polices d'assurances qui assurent les biens communaux et l'on passe un marché avec deux maisons de constructions d'automobiles pour l'achat de six bennes destinées au service d'enlèvement des ordures ménagères. Un crédit de 1.310.000 frs est voté à cet effet et sera couvert par un emprunt.

Vers la disparition de l'ancien ébouage

La mise en service de l'usine d'incinération des ordures ménagères entraîne la disparition — par paliers — du système de collecte des gadoues, actuellement employé.

Hier le Conseil a encore voté la vente d'un cheval appartenant au service de l'ébouage; le cheval « Douglas » a été vendu à M. Henri Maes, négociant en charbon, pour la somme de 5.000 francs.

L'eau, article de luxe...

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la demande d'augmentations des tarifs sollicités par le Service intercommunal des eaux, en raison des récentes lois sociales et des charges considérables que représente pour l'exploitation la hausse des matériaux de toutes sortes.

De 1 fr. 30 le mètre cube, le prix de l'eau potable passe donc à 1 fr. 70.

De plus, le minimum de consommation, qui existait avant-guerre, est rétabli sur la base de sept mètres cubes par trimestre.

Le tarif de transport des corps par corbillard augmente

La Société Briche et Lequenne, qui exploite à Roubaix depuis 1928 le monopole exclusif du transport des corps par corbillard, a demandé elle aussi une augmentation des tarifs actuellement en vigueur, s'appuyant sur le relèvement incessant des salaires et des fournitures.

Le Conseil fait droit à sa requête et établit le tarif suivant: hors classe N° 1, 1.200 frs; hors classe N° 2, 650 frs; 1re classe solennelle, 470 frs; 1re classe, 280 frs; 1re classe simple, 225 frs; 2me classe, 95 frs; 3me classe, 45 frs; 4me classe, 25 frs.

A noter que l'augmentation des tarifs ne porte que sur les classes de luxe.

D'autre part, ce monopole fonctionnera désormais suivant l'horaire suivant: en semaine, de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h., et le dimanche de 9 h. à 11 h.

Les indigents sont assurés contre l'incendie

On sait que les indigents de la ville participent globalement à une assurance qui les couvre — en partie — des risques d'incendie.

Il y avait l'an dernier 5.728 bénéficiaires; il n'y en a plus que 5.004 aujourd'hui.

Dans ces conditions la prime de cette assurance collective est ramenée de 13.165 frs à 11.360 frs.

Le département paie les 9/10mes de cette prime et la ville 1/10me.

Des grands travaux d'urbanisme cette année

Le Conseil municipal donne un avis favorable aux projets de plusieurs grands travaux de voirie à exécuter cette année:

Restauration de la chaussée de la rue de France en pavage mosaïque (216.000 fr.), construction d'égout rue de Lannoy, en deux tronçons: rue de la Tuilerie à la rue La Fontaine, et avenue Cordonnier à la rue Saint-Hubert (885.000 frs); curage des égouts (30.000 frs); travaux d'entretien des chaussées empierrées (120.000 frs); modification aux canalisations d'eau potable et de la Lys dans les rues de Valenciennes et de Sévigné, ceci pour permettre la réalisation des travaux de suppression du passage à niveau du boulevard de Beaurepaire (33.347 frs); installation d'une canalisation d'eau potable rue Meissonnier (11.220 frs).

On note encore, parmi les marchés de gré à gré et les adjudications, les cahiers des charges suivants: travaux d'entretien des chaussées pavées dans la voirie urbaine (800.000 frs); travaux d'entretien dans les bâtiments communaux (1.039.000 frs), travaux d'entretien des ouvrages d'art et des aqueducs (160.000 frs).

Du drap pour les uniformes des agents municipaux...

Le Conseil municipal passe un marché de gré à gré avec les Maisons Weill-Blin, et Maurice et André Pollet et fils pour la fourniture de 1.400 mètres de drap noir, de 220 mètres de serge noire et de 40 mètres de drap gris fer. Ce tissu est destiné au renouvellement des uniformes des agents municipaux.

...des collections de tissus pour nos étudiants...

Le Conseil homologue aussi avec la Société des Nouveautés textiles de Paris un contrat pour la fourniture en 1938 de collections de tissus destinées à l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles. Ce contrat valait 1.500 frs en 1914; il coûte aujourd'hui 8.500 frs.

...et des machines à écrire pour « Turgot »

L'assemblée passe un marché de 9.647 fr. 20 pour la fourniture de quatre machines à écrire destinées à l'Institut Turgot, avec la Maison Japy frères, à Beaucourt.

Les subventions

Plusieurs groupements ont sollicité de la ville l'octroi de subsides. Le Conseil accorde 200 frs au Sport ouvrier roubaisien, pour l'envoi d'un délégué au congrès de Villeurbanne; 150 frs à l'Union syndicale des retraités et des pensionnés civils et militaires pour l'envoi d'un délégué à Paris.

De plus, il admet au bénéfice de la répartition la Caisse mutuelle familiale de Croix, qui possède un groupe à Roubaix.

Contentieux

Le Conseil décide d'appliquer au personnel du Service des eaux le bénéfice de la sentence arbitrale récemment rendue par M. Cahen-Salvador, à l'intention des personnels municipaux.

Il décide aussi d'augmenter le taux de la prime payée à l'assurance qui couvre le personnel municipal du risque accident de travail.

Cette prime passe de 0 fr. 60 % à 0 fr. 80 %, à partir du 1er janvier 1938.

D'autre part, le Conseil décide de faire imprimer le projet des budgets primitif et définitif. L'Imprimerie ouvrière, de Lille, s'en chargera moyennant une somme de 34.680 frs.

Un marché est aussi conclu avec cette même imprimerie pour la livraison de 200 exemplaires du rapport de l'administration municipale sur la situation des affaires. Coût: 32.585 frs.

Les tarifs de la pension au Collège de jeunes filles sont relevés de 10 %

Enfin, on décide d'élever de 10 % les tarifs de la pension au Collège de jeunes filles, ceci en raison du renchérissement des denrées.

Les adjudications

Le Conseil municipal donne un avis favorable à la mise en adjudication de divers marchés: fourniture de mazout pour le chauffage des établissements communaux (725.000 frs); fourniture d'essence pour les véhicules touristes et poids lourds (186.000 frs); fourniture d'huile de graissage pour les véhicules communaux (15.000 frs); aménagement de la salle de réunion de l'Association des anciens élèves de l'Institut Turgot (32.928 frs); fourniture de sièges pour la salle de cinéma à l'école Ernest-Renan, 350 sièges à 33 fr. 50 (22.225 frs); fourniture et pose de casiers-vestiaires à l'école E.-Renan (35.000 frs).

La mort mystérieuse d'un ingénieur du chemin de fer, à Amiens

On croit maintenant à un accident

Nous avons relaté la mort quelque peu mystérieuse de M. Bogny, fonctionnaire de la Compagnie du Nord. Il est probable que cette affaire ne sera pas éclaircie de sitôt.

Un certain nombre de faits permettent cependant d'admettre la thèse de l'accident.

C'est ainsi que, contrairement à ce qu'on avait cru tout d'abord, M. Bogny avait bien payé son loyer peu de temps avant sa mort. C'est ce qui explique que si la victime était partie de chez elle avec plus de 1.900 francs, elle ne fut retrouvée qu'avec 37 fr. 50.

D'autre part, des traces relevées sur le bord en ciment du ruisseau laissent supposer que M. Bogny a glissé à l'eau. Il reste à savoir s'il a été poussé ou s'il a glissé dans la boue ou le verglas. Rien, évidemment, ne permet d'affirmer l'une ou l'autre de ces hypothèses et l'on a conclu à la chute accidentelle.

M. Bogny savait nager, il est vrai, mais il n'est pas impossible, dit-on, qu'il se soit évanoui sous l'effet d'un choc à la tête. Quant aux vêtements arrachés, leur désordre serait dû simplement aux efforts faits par les sauveteurs pour dégager le corps de l'eau.

En résumé, rien ne contredit l'hypothèse du crime, mais celle de l'accident apparaît, aujourd'hui, beaucoup plus plausible.

C'est d'ailleurs pourquoi la police s'y est finalement ralliée.

Roubaix

Aujourd'hui, samedi 8 janvier :

Aujourd'hui: sainte Gudule; demain, saint Julien.

Soleil: Lever, 7 h. 44; coucher, 16 h. 11.

Lune: Premier quartier le 9.

Bulletin météorologique pour la journée du 8 janvier (région Nord): Très nuageux avec averses suivi par l'Ouest d'éclaircies de plus en plus belles; vent secteur Ouest modéré; le minimum de température sera en hausse de 1 à 3° sur celui de la veille.

Pharmaciens de garde du samedi soir 8 janvier au lundi 10 janvier, à 13 h.: Mlle Lenfant, 15, rue du Chemin-de-Fer; MM. Deroubaix, 108, rue de Lannoy; Alexandre, 200, rue de l'Ommelet.

Caisse d'Epargne: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Dispensaire antituberculeux de Roubaix, 45, rue de Cassel, et 90, rue des Longues-Haies: à 14 h. 30, pour les adultes.

Près de 4.300 automobiles sont en circulation à Roubaix

Il n'est, certes, pas besoin de dire aux Roubaisiens qu'il existe beaucoup de voitures automobiles à Roubaix. Il suffit, pour le constater « de visu », de s'aventurer un jour, vers midi, sur la Grand'-Place, et l'on sera fixé...

On trouve, en effet, chez nous une automobile pour vingt-cinq habitants environ. Bien sûr, nous sommes encore loin de la proportion que l'on trouve aux Etats-Unis où, paraît-il, un citoyen sur cinq possède sa voiture; mais l'on conviendra tout de même que, pour notre vieille Europe, ce n'est déjà pas mal.

Il y avait, en 1936, 3.756 automobiles appartenant à des Roubaisiens. L'an dernier, ceux-ci achetèrent encore 641 voitures, ce qui portait le nombre à 4.397. Mais, durant la même année, 109 automobiles furent abandonnées pour vétusté et transformées en ferraille ou en pièces détachées. Le nombre réel des autos en circulation à Roubaix est donc ramené à 4.288, soit une augmentation de 532 véhicules sur l'effectif de l'année précédente. A ce train-là, nous rattraperons vite les Américains.

Par contre, et ceci est normal, le nombre des voitures attelées va en décroissant; ainsi, naturellement, que celui des chevaux. Il y avait en 1913, à Roubaix, 2.124 voitures attelées; on n'en trouve plus maintenant que 1.450.

Il y avait, en 1913, à Roubaix, une cavalerie comportant 2.098 chevaux; il n'en existe plus que 843 aujourd'hui. Il est probable, d'ailleurs, que ce dernier carré tiendra longtemps encore, d'importantes firmes industrielles restant fermement attachées à la traction animale pour certains services.

Mais, hélas! le dernier fiacre, lui, a disparu, après avoir tenu bon longtemps. Il n'aura pas survécu au développement des taximètre-automobiles que l'on trouve actuellement à Roubaix au nombre de 55, sans compter, bien entendu, les voitures louées par les garagistes.

Il résulte de tout ceci que l'usage de l'automobile se développe chaque jour davantage.

* * *

— Le plus beau cadeau de nouvelle année que les automobilistes peuvent se faire, est une affiliation à l'**AUTOMOBILE-CLUB DU NORD DE LA FRANCE**. - Siège social: ROUBAIX. Bureaux dans toutes les villes du Nord et du Pas-de-Calais.

— Au moment où la question des carburants attire de plus en plus l'attention des automobilistes, **RENAULT** présente en 1938 la **Novaquatre**, 11 litres aux 100 km., vitesse moyenne, 90 km. à l'heure. — **ROUBAIX, 1, boulevard Gambetta.**

— **La Rosengart** supercinq sera toujours la voiture la plus économique. Conc. exc. pr Rx: **Vandebeuque Frères**, 146, Gde-Rue.

— La grande révélation de la saison sera sans conteste la 7 CV. « **AMILCAR** », que la **Maison Hotchkiss** a présenté au dernier Salon. D'une ligne harmonieuse, d'une robustesse jamais réalisée jusqu'alors (châssis en duralumin), d'une consommation très réduite, d'une souplesse et d'une rapidité étonnantes, elle séduira les connaisseurs les plus avertis. — Les nouveaux modèles **Hotchkiss** 4 et 6 cylindres ont bénéficié de tout derniers perfectionnements afin de mieux justifier encore la formule si appréciée de sécurité totale. Demandez tous renseignements: Garage **FOREST**, Agence Hotchkiss-Amilcar, Boul. de la République, 63, Roubaix. T. 370.63.

— Les « **PEUGEOT** », de plus en plus nombreuses, sillonnent les routes de France à la grande satisfaction de leurs propriétaires. — **La Société Roubaisienne d'Automobiles** se tient à la disposition de son aimable clientèle pour toute documentation et essais. - 62, Rue du Maréchal-Foch, **ROUBAIX**. Tél. 322.62.

A propos des occupations d'usines en juin 1936

Une compagnie d'assurances poursuit la Ville en responsabilité des déprédations commises

On se rappelle que, comme beaucoup d'autres usines, la « Société anonyme A. Lepoutre, bonneterie », boulevard Beaurepaire, fut « occupée » en juin 1936, par son personnel.

Diverses déprédations furent commises dans l'usine au cours de cette occupation et la firme réclama à son assurance le paiement d'une somme de 12.891 francs, en réparation des dommages subis.

Cette compagnie d'assurance, la « Mutuelle du Commerce et de l'Industrie », 8, rue Dammartin, se retourne maintenant contre la ville, et intente une action en justice pour obtenir le remboursement de cette somme.

Au cours de sa réunion d'hier soir, le Conseil municipal a étudié cette affaire et a désigné MM. Boyer-Chammard, avoué et Marcel Payen, avocat, pour défendre les intérêts de la ville dans ce procès.

PHONOS - DISQUES - GRAMO - COLUMBIA - PATHÉ. - SCREPEL-POLLET, 138, Grande-Rue, 138, ROUBAIX. 21996

Une exposition des projets primés au 47me concours général de composition décorative et industrielle

Les 8, 9 et 11 janvier sont exposés dans la galeries des sculptures du Musée de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles — place Chevreul, à Roubaix — les projets primés au 47e concours général de composition décorative et industrielle, organisé entre les élèves des Ecoles d'art appliqué, par la Société d'encouragement à l'art et à l'industrie, sous le patronage de la direction générale des Beaux-Arts.

Le sujet du concours était la composition d'un surtout de table lumineux.

Rappelons que, sur treize récompenses décernées, trois (dont les deux premières) ont été attribuées à des élèves de l'Ecole nationale supérieure des Arts et industries textiles de Roubaix, savoir : 1re prime ex-æquo, 500 fr. : Mlle Assemaine et M. Beerblock ; 4e mention, Mlle Faveur.

L'exposition sera ouverte au public, aujourd'hui samedi 8 et le mardi 11 janvier, de 14 à 16 h., et le dimanche 9 janvier, de 10 h. à 13 h.

Balances, bascules Charlet, Croix. T. 214.21. 22265

L'ancienne école communale de filles de la rue Saint-Antoine va disparaître

Il existait jadis, rue Saint-Antoine, une école de filles, qui datait de 1845. Faute d'élèves, cette école fut désaffectée, voici quelques années et depuis on cessa de s'en occuper, son utilité devenant de plus en plus discutable.

Le Conseil municipal, au cours de sa réunion d'hier, a admis que la disparition de cette école ne présentait aucune difficulté; et il a décidé d'abattre les locaux existants qui, d'ailleurs, sont vétustes et branlants.

Le terrain une fois dégagé, occupant une superficie de 541 mètres carrés, sera en vente, par voie d'adjudication, sur la base de 65.000 francs.

VERHELLE et LEROY, Tailleurs
49, Grande-Rue, Rx. - Jusqu'à fin janvier, costumes réclames. - Prix spéciaux. 23803

Plusieurs élèves de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles lauréats du Concours du croquis de vacances

Nous sommes heureux d'annoncer les nouveaux succès remportés par plusieurs élèves des cours d'art de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles de Roubaix au « Concours du croquis de vacances » dont le jugement a eu lieu à Paris le 25 novembre 1937.

Ont obtenu chacun une prime de 50 frs dans la 1re série (jeunes gens au-dessous de 16 ans) : MM. Robert Monnier, de Roubaix ; Jean Potage, de Wasquehal ; Raymond Squedin, d'Hem ; Dans la 2e série (artistes et amateurs) : M. Lucien Decottignies, de Tourcoing ; Mlle Jacqueline Chaleyé, de Roubaix.

Nous adressons nos vives félicitations à ces jeunes lauréats.

ROUBAIX SPORT
Nouveau propriétaire: Jean DELATTRE, 99, rue de Lannoy. -- Cycles. Spécialité courses. - Réparations soignées. 17076d

La réunion générale de l'Union des familles nombreuses du quartier du Sacré-Cœur

Les membres de ce groupement sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu demain dimanche 9 janvier à 15 h. dans la salle des fêtes du 157, boulevard de Strasbourg.

Afin d'éviter l'encombrement à l'entrée de la salle, une permanence sera établie le matin à partir de 10 h. pour le paiement de la cotisation 1938 qui est fixée à 8 francs.

Seuls les membres à jour de leur cotisation pourront participer à la distribution qui sera faite pendant la réunion. Il convient de se présenter avec sa carte et son livret de famille.

Teinturerie A. PASSELAIGUE
138, r. Jacquard, Rx. Actuel. 10 % remise.

L'assemblée générale de l'Amicale des surveillants et assimilés de l'industrie textile

L'assemblée générale de fin d'année des surveillants et assimilés, aura lieu sous la présidence de M. Seynaeve, demain dimanche 9 janvier, à 10 h. au siège, Café des Orphéonistes, 126, rue de la Gare, Roubaix.

A l'ordre du jour : compte-rendu d'exercice ; rapport moral et financier ; tombola.

Une permanence aura lieu de 8 h. à 10 h. pour la perception des cotisations, l'inscription des membres pour la caisse-retraite et pour les ayants-droit des prestations des assurances sociales de la Caisse centrale de maladie de la Mutualité du Nord. Réunion des membres de la commission, même jour à 8 h.

UN PROBLÈME RÉSOLU : Quelle est la maison qui offre de belles robes et manteaux à des prix sans concurrence ? « **PACHERCHIC** », rue Sarrail. 23559

Une soirée au profit de l'Œuvre mutuelle des convalescents de l'hôpital La Fraternité

Le Comité de l'œuvre mutuelle des convalescents de l'Hôpital de la Fraternité, organise au profit de sa caisse de secours, un bal, pour le samedi 22 janvier, à 20 h., salle de la Betterave, 175 bis, rue de Lannoy, à Roubaix, avec le concours de l'orchestre « Regina jazz ».

Ceux qui assisteront à ce bal, passeront une agréable soirée et feront en plus une bonne action. Des cartes sont en vente : à la Betterave, 175 bis, rue de Lannoy ; au secrétariat de l'œuvre, 78, rue Jouffroy et chez tous les membres du comité.

Le gala de boxe au profit du timbre antituberculeux

Demain, dimanche 9 janvier, à 16 h. 30 dans la vaste salle municipale des fêtes de la rue de l'Hospice (salle Watremez), aura lieu un grand gala de boxe, organisé par l'Académie des Sports de Roubaix, sous les auspices de l'administration municipale.

Sept beaux combats sont épinglés au programme.

La location qui fonctionne au siège de l'A.S.R., café Dubus, 41, rue du Chemin de Fer, laisse entrevoir un beau succès pour ce gala de sport pur. De plus, les sportifs qui y assisteront feront une bonne œuvre.

L'assemblée trimestrielle des Anciens médaillés et soldats coloniaux français et belges

Dimanche 9, à 10 h. 30, la réunion trimestrielle aura lieu au siège, Café V. Beaucamp, place Sainte-Elisabeth.

Elle sera suivie de la tombola annuelle entre les sociétaires présents et à jour de leurs cotisations.

Questions importantes à l'ordre du jour.

L'assemblée générale de la Colonie belge

Le Conseil d'administration a fixé l'assemblée générale annuelle au dimanche 27 février à 10 h., à la Brasserie des Orphéonistes, 126, rue de la Gare. Comme les années précédentes, il fait un pressant appel auprès des membres d'honneur, protecteurs, bienfaiteurs, pour doter la tombola de nombreux lots et d'avance il les remercie.

Demain, dimanche 9, dans toutes les permanences, renouvellement des cotisations et inscriptions nouvelles. Au siège, de service, MM. Legrand, Deveylder.

Une auto tamponne un camion et prend la fuite

Jeudi, vers 22 h. 50, à l'angle du boulevard Gambetta et de la rue de Lannoy, un camion auto, sortant de cette dernière artère, a été heurté violemment sur le flanc par une auto de tourisme. Le camion était piloté par M. Mathieu Lambert, domicilié 10, rue de la Cuvette, à Dunkerque.

Sans se soucier de l'accident causé par son inadvertance, l'automobiliste prit la fuite. Cependant, le chauffeur avait eu le temps de relever le numéro d'immatriculation : 17-72 MB7.

Grâce à cet indice et au signalement de la voiture, la police, qui a reçu une plainte, ne tardera pas à demander des explications au peu scrupuleux automobiliste.

L'enquête est menée par M. Lalannes, commissaire de police du 3e arrondissement.

Du linge à bon compte

Sa lessive finie, Mme Hélène Meunier, 50 ans, domiciliée rue Nabuchodonosor, cour Dupont, 2, fit sécher son linge sur une corde tendue dans la cour commune.

Elle eut le malheur de s'absenter quelques heures. Quand elle revint, elle ne fut pas peu surprise de ne plus voir pendus un drap et un tapis de table. Quelqu'un était passé par là...

Mme Meunier a porté plainte.

M. Lalannes, commissaire de police du 3e arrondissement, recherche le voleur.

A Roubaix, les travaux de construction d'un passage supérieur boulevard de Beaurepaire sont entrés dans une phase active

(Ph. J. de Rx.)

Nous avons déjà annoncé la mise en chantier d'un pont qui remplacera — avantageusement — le passage à niveau que l'on trouve actuellement à l'extrémité du boulevard de Beaurepaire. Les travaux sont actuellement poussés et l'on peut voir, sur notre photogravure, l'amorçage d'une des piles du futur pont.

AMICALE DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE MAITRISE DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — La réunion mensuelle aura lieu demain dimanche 9, au siège social, Café des Orphéonistes, 126, rue de la Gare, de 9 h. à 12 h. Cotisations, paiement des allocations maladies diverses, prime de naissance, prestations des assurances sociales (caisse 21); inscription de nouveaux membres; renseignements divers.

De service: MM. A. Delmotte, P. Fournier, J. Meirhaeghe, E. Dutrieux, M. Gustin, A. Fontaine.

Ce samedi 8, permanence de 9 à 12 h. et de 15 h. à 18 h., au siège, 126, rue de la Gare, Roubaix, et au Café des Sports, avenue Gustave-Dron, 1, à Tourcoing, ainsi que le dimanche 9 janvier, de 9 h. à 12 h. Paiement des cotisations de la section de retraite.

CHEZ LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL. — Réunion demain dimanche 9, à 15 h. 30, au siège, 8, rue du Grand-Chemin (A l'Ancienne): recette des cotisations; paiement des allocations mensuelles aux quarantenaires et cinquantenaires. Les quelques sociétaires en retard dans le règlement de leurs cotisations pour 1937 sont priés de s'en acquitter au cours de cette réunion, afin de terminer les comptes de fin d'année.

SYNDICAT DES PETITS PROPRIETAIRES ET BENEFICIAIRES DES LOIS SUR LES H.B.M. de Roubaix et environs. — Ce samedi 8, de 17 à 18 h., permanence au siège, café Degeyter, angle des rues du Chemin-neuf et Leconte-Baillon (Pont-Rouge). Renseignements et adhésions. Inscription pour la section du « Franc au décès ».

AUTORISATIONS DE BATIR. — L'administration municipale a donné l'autorisation à : M. Vandenbroucke, 27, rue de Saint-Quentin, de faire percer une porte cochère en façade de son magasin, sis, rue Centrale. — M. Vandenbossche, 180, Bd de Reims, de faire construire un magasin en son immeuble sis même adresse. — M. Jean Ferret, 210, Grande-rue, de faire construire un magasin, en sa propriété, sise même adresse.

L'AUTOMOBILE VOLEE PLACE DU TRICHON EST RETROUVEE PLACE D'AMIENS. — Nous avons dit qu'une automobile appartenant à M. Albert Deltête, garagiste, domicilié 53, rue du Maréchal-Foch, avait été enlevée mercredi soir, place du Trichon, où elle stationnait. Cette voiture a été retrouvée vendredi, place d'Amiens, où ses ravisseurs l'avaient abandonnée. M. Deltête est rentré en possession de son bien, et l'on recherche le ou les « emprunteurs ».

LES ARTISANS RÉUNIS. — Ce samedi 8, 56, rue du Grand-Chemin, de 15 à 18 h., et 63, rue de Lannoy, de 19 à 20 h., permanences.

UNION DES ARTISANS DE LA REGION DU NORD (U.A.R.N.). — Permanence ce samedi 8, 13, rue du Pays, de 17 à 19 h., pour tous renseignements.

ANCIENS COMBATTANTS DES 162e ET 362e Rég. D'A. — Demain dimanche 9, réunion au siège, café Victor Beaucamps, 138, rue de Lannoy, à 10 h. 30. Les anciens qui ne sont pas encore inscrits sont invités à cette réunion.

ALLIANCE FAMILIALE ROUBAISIENNE. — Recette, de 10 h. à midi, demain dimanche 9, au siège social, café du Gymnase, 8, rue du Grand-Chemin.

UNION AMICALE DES POILUS D'ORIENT DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Demain dimanche 9, permanence au siège, de 10 h. 15 à midi. De service, MM. Dubocage, Derbaudringhien et Castelain.

AMICALE ARCHIMEDE. — Demain dimanche 9, à 10 h., salle du cercle; manille, billard russe, jeux divers. Distribution des lots gagnés au jeu de dés.

HIPPODROME - THÉATRE. — Les membres de l'orchestre du grand Théâtre-Hippodrome sont convoqués pour le dimanche 9 courant, à 14 h. 45, pour la représentation des « 28 jours de Clairette ».

« CERCLE ARTISTIQUE ROUBAISIEN ». — Ce soir samedi 8, à 19 h., répétition des comédies; pas de répétition pour les choristes.

CERCLE SYMPHONIQUE JEAN-MACE. — Demain dimanche 9, à 10 h., répétition; à 9 h., réunion de commission.

« CHORAL NADAUD ». — Ce soir samedi 8 janvier, à 19 h., répétition générale, ainsi, d'ailleurs, que tous les samedis.

« CŒCILIA ROUBAISIENNE ». — Pour cause de deuil, la répétition de ce soir samedi est remplacée par une assemblée générale. Réunion à 20 h. au Café de la Rotonde.

ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS (section d'épargne). — Demain dimanche 9, à 19 h. 30, assemblée générale. Questions importantes et tombola.

CHORALE DU FONTENOY. — La soirée intime qui devait avoir lieu ce soir samedi, est remise au 15 janvier, par suite d'un cas exceptionnel.

Les Artistes chômeurs associés
44, Grande-Rue, à ROUBAIX
Pour agrandissement sans retouche
4 Fr. 95 30 × 40 de n'importe quelle photo : identité, amateur, etc. 23632d

CROIX

L'assemblée de l'Union mutuelle croisienne

C'est ce samedi 8 janvier, à 19 h. 45, au café « A Saint-Martin », 6, rue Jean-Jaurès, que l'U.M.C., tiendra son assemblée de janvier. Il sera procédé à l'échange des feuilles blanches annuelles, à la perception des cotisations de 1937 et de 1938 au renouvellement des cartes vertes qui seraient détériorées et à l'inscription des nouvelles adhésions.

A 20 h. 30, dans la grande salle, M. Lestienne, président, présentera les vœux du comité aux membres et à leurs familles. Tombola.

Autant de morts que de naissances

Le service de l'état civil a enregistré durant l'année 1937, les déclarations suivantes : 225 naissances ; 132 mariages et 7 divorces ; 216 décès ; 59 transcriptions de décès.

Les décès par âge se répartissent comme suit : 14 de 0 à 1 an ; 6 de 1 à 20 ans ; 22 de 20 à 40 ans ; 44 de 40 à 60 ans, et 130 de 60 ans et plus.

Voici, à titre de comparaison, les chiffres de l'année 1936 : 238 naissances ; 122 mariages ; 13 divorces ; 191 décès.

REGISTRE DES LOGEURS. — Les logeurs doivent présenter leur registre, pour visa, au commissariat de police, jusqu'au samedi 15 janvier.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — A l'Hôtel de ville le lundi 10 janvier, de 14 à 16 h.

POUR LES VIEILLARDS DE L'HOSPICE. — Remis au comité de répartition, 30 frs, après une fête de famille, chez M. Varras, rue J.-B. Delescluse.

CHALET-BAINS. — Ouvert le samedi, de 7 à 19 h.

LES BUREAUX DE LA PERCEPTION seront désormais fermés tous les lundis matin. Il est rappelé que le percepteur reçoit à la mairie, les 1er et 4e lundi, et à son bureau, les mardi, vendredi et samedi.

SYNDICATS LIBRES. — Tous les samedis, permanence de 15 à 17 h., au Foyer populaire, place Saint-Pierre, pour paiement du chômage et réception des adhésions. De 11 h. 30 à 15 h., paiement des indemnités de grève.

AMICALE JEAN-JAURES. — La bibliothèque sera ouverte demain dimanche 9, de 10 à 12 h.

CERCLE SYMPHONIQUE CROISIEN. — Demain dimanche 9, à 9 h., au siège, cours gratuit de violon et de perfectionnement; à 10 h. 30, répétition générale. Communications importantes du président. Dernier délai d'inscription pour la ducasse à Pierrots du 15 janvier.

HARMONIE MUTUELLE. — Réunion de la commission administrative ce samedi 8, à 16 h.

CHORALE SAINTE-CECILE. — Lundi 10, réunion de la commission à 20 h. 15, chez le président; mercredi 12 janvier, reprise des répétitions à 20 h., réunion générale et renouvellement de la commission.

WASQUEHAL

A Wasquehal, le nombre des chevaux est en sérieux déclin

Le recensement des chevaux prescrit chaque année par l'autorité militaire et établi à la date du 1er janvier 1938 nous apprend que l'effectif chevalin est en sérieux déclin. Tandis qu'au 1er janvier 1937, il y avait encore dans les différentes écuries de la ville, 155 chevaux, on n'en compte plus maintenant que 124. Et encore parmi ces 124 animaux, on relève 11 chevaux réformés, 10 poulains et 1 pouliche de moins de 5 ans, non soumis au classement de l'autorité militaire.

Sont donc susceptibles d'être classés lors de la prochaine revue 71 chevaux, 30 juments et 1 mulet.

1.300 étrangers sur 13.000 habitants

La commune de Wasquehal comprenant environ 13.000 habitants compte approximativement 10 % de sujets étrangers. En effet, la statistique des étrangers établie le 1er janvier comporte exactement 1.283 sujets de nationalité étrangère. En voici le détail: Allemands 2; Américains 2; Belges 915; Britanniques 14; Hollandais 4; Hongrois 25; Italiens 69; Irlandais 1; Polonais 204; Portugais 38; Russes 10; Suisse 1; Tchécoslovaques 7 et 1 sujet yougoslave, ainsi que 4 réfugiés espagnols.

EN BAS DE L'ECHAFAUDAGE. — Occupé au chantier de Saint-Gobain pour l'entreprise Aubrun, de Lille, l'ouvrier plâtrier Maurice Vasseur, 27 ans, demeurant 284, avenue de Dunkerque, à Lambersart, a manqué le pied en arrivant sur un échafaudage et est tombé sur le sol. Dans sa chute, l'ouvrier s'est fait une luxation externe de la clavicule droite et a dû recevoir des soins urgents de M. le docteur Drieux, de Canteleu qui a prévu la radiographie du membre atteint et a prescrit une incapacité de travail de 15 jours environ.

LE POUCE ECRASE PAR LA CHUTE D'UN BASTING. — Au même chantier, le manœuvre Victor Huvette, 43 ans, habitant 10, rue de Roubaix, à Sondues, a eu le pouce gauche écrasé par la chute d'un basting. Le blessé est soigné par M. le docteur Butin, qui lui a ordonné un repos d'une douzaine de jours, sauf complications.

LE SERVICE D'AMBULANCE. — Dorénavant, toute demande de déplacement de l'ambulance municipale devra être faite au concierge de l'établissement des bains-douches, rue des Villas, où le véhicule sera garé. L'établissement sera doté incessamment du téléphone et nous en donnerons le numéro.

SECOURS AUX CHOMEURS. — Paiement aujourd'hui samedi 8, à 9 h., salle rue Jean-Macé, pour le Centre et à 14 h., salle annexe rue de Roubaix, pour le Capreau.

LA MAIRIE SERA FERMEE LUNDI. — Les bureaux de la mairie seront fermés lundi 10. Permanence de 10 à 11 h., pour l'état civil et les affaires urgentes. Les autres jours de la semaine, les bureaux sont ouverts de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

LA BIBLIOTHEQUE DES « AMIS DE WASQUEHAL » sera ouverte à la salle des fêtes rue Jean-Macé, demain dimanche 9, de 9 à 11 h.

ASSISTANCE MEDICALE. — Les personnes et familles admises au bénéfice de l'assistance médicale gratuite en 1938 sont invitées à retirer leur carte d'admission à la mairie, 5e guichet. Rapporter, s'il y a lieu, les anciennes cartes.

STATISTIQUE DU CHOMAGE. — Pour la semaine du 27 décembre au 2 janvier, on comptait 216 chômeurs complets inscrits au fonds municipal de chômage de Wasquehal (164 hommes et 52 femmes). Le montant des allocations payées pour cette période de sept jours s'est élevé à 15.958 frs.

AVIS DU PERCEPTEUR. — Le bureau du percepteur de Wasquehal, 165 bis, Grande-rue, à Roubaix, sera fermé tous les lundis matin.

CHEZ LES « AMIS DE SAINT-ELOI ». — La prochaine réunion générale aura lieu le samedi 15 janvier, à 19 h., au siège, café Petit, 40, rue Lamartine.

A.C. REPUBLICAINS. — Demain dimanche 9 janvier, permanence de 9 à 11 h., au siège, café Lécroart, 67, rue de Roubaix.

CAISSE D'EPARGNE. — Ouverte demain dimanche 9, de 9 à 10 h. 30, à la mairie de Wasquehal. Administrateur de service, M. Alfred Alexandre.

PHARMACIEN DE GARDE. — Demain dimanche 9, M. Hostaux, rue Coli, pour le rayon de Wasquehal et Flers-Breucq.

CONSULTATIONS PRENATALES. — Aujourd'hui samedi 8, de 14 à 16 h., consultations prénatales gratuites à la Maternité municipale, place Fénelon, par Mme Hostaux, sage-femme de l'établissement.

WATTRELOS

UNE ARRESTATION POUR VAGABONDAGE. — Les gendarmes Deschamps et Deloffre ont arrêté vendredi matin, au Pavé des Ballons, Edouard Voet, né à Wattrelos le 10 mars 1904, qui était en état de vagabondage. Il sera transféré aujourd'hui à Lille.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — Demain dimanche 9, de 9 h. 30 à midi, permanence où tous renseignements et documents seront fournis concernant les droits des A.C. et victimes de la guerre. Indications utiles sur assurance vieillesse et mutualité-retraite. Perception de la cotisation de 1938.

DON AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — M. Alphonse Imbrech, cafetier, rue Pierre-Catteau a, remis la somme de [illegible] au nom de l'Entente wattrelosienne [illegible]